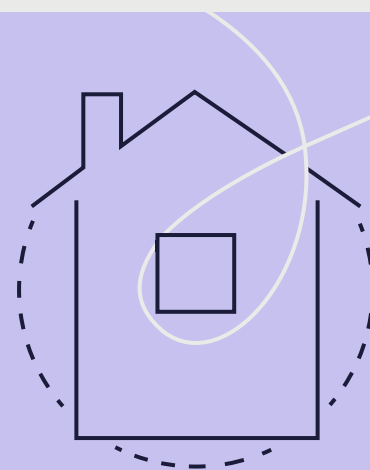


# Pistes d'action pour favoriser un logement étudiant abordable



## Pour les services à la vie étudiante

- S'associer à des **organismes de droits des locataires** pour offrir à la population étudiante (notamment internationale) de l'**information sur le logement au Québec** : le fonctionnement des baux, la négociation entre les propriétaires et les colocataires, les recours en cas de litige, etc. (Brunet, 2022; FECQ, 2021).
- Faire connaître à la population étudiante **des initiatives de réduction des hausses abusives de loyers** ([Passe-moi ton bail](#), par exemple).
- Créer des **répertoires d'offres locales** de logement, en collaboration avec les autorités municipales et régionales.
- Tenir compte, lors d'interventions individuelles ou de groupe, du **stress lié à la précarité résidentielle**, notamment auprès de la population étudiante vulnérable.